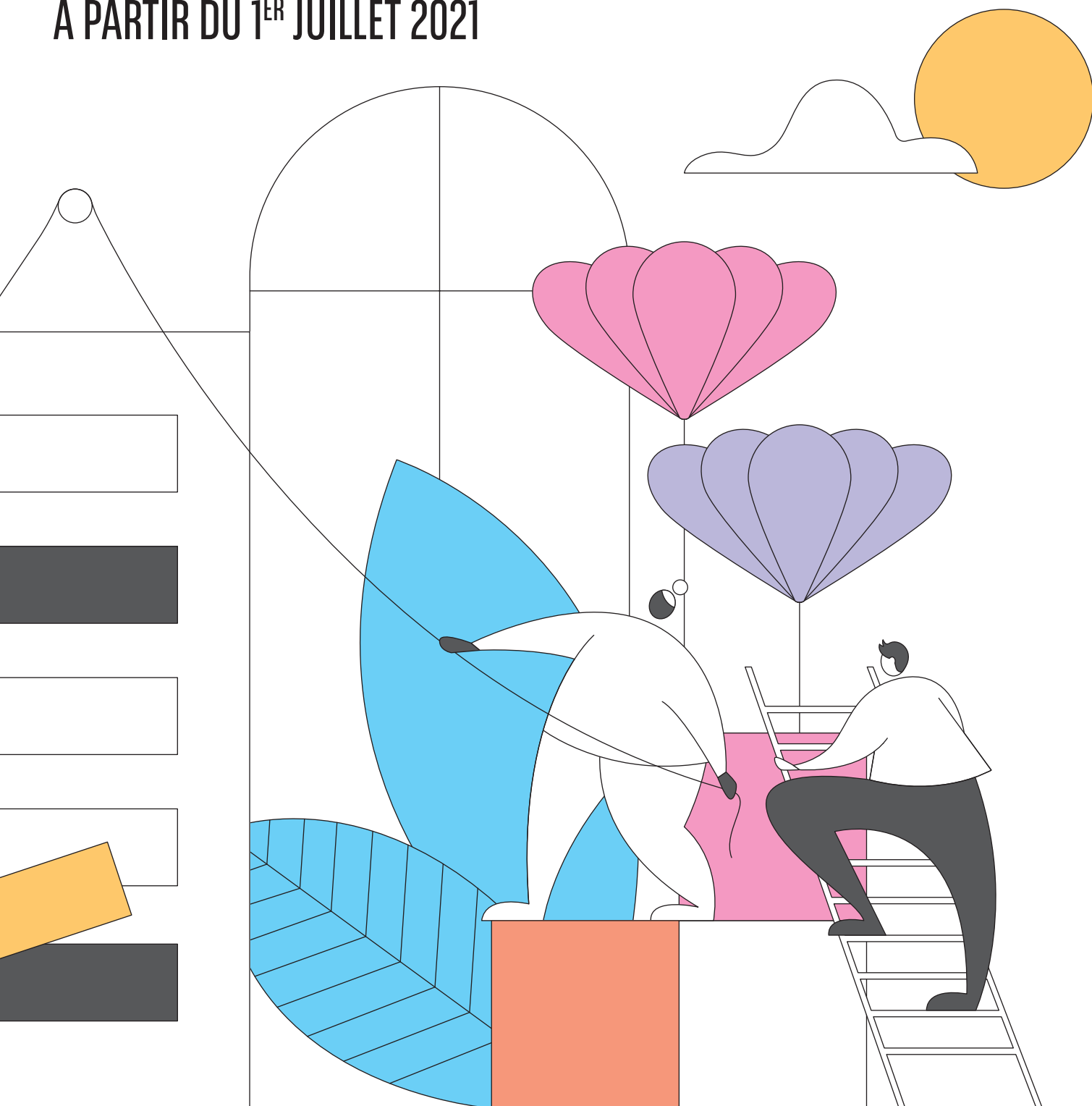


LISTE DES PRINCIPAUX TARIFS BANCAIRES

À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2021



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque
d'un monde
qui change

SOMMAIRE



ÉDITO ET LÉGENDE P. 4



PARTICULIERS -
VOTRE GESTION AU QUOTIDIEN P. 5

COMPTES ET CARTES
VIREMENTS, VERSEMENTS ET RETRAITS D'ESPÈCES
AUTRES SERVICES ET PRESTATIONS



PARTICULIERS -
VOTRE PROJET D'HABITATION P. 11

CRÉDITS ET GARANTIE LOCATIVE



PARTICULIERS -
VOUS ASSURER POUR VOTRE AVENIR P. 13



COMPTES ÉPARGNE
DATES VALEUR
ASSURANCES CARDIF LUX VIE



PARTICULIERS -
INVESTIR POUR VOS PROJETS P. 15

OFFRES D'INVESTISSEMENT
AUTRES SERVICES ET PRESTATIONS

PROFESSIONNELS -
VOTRE GESTION AU QUOTIDIEN P. 19

COMPTES COURANTS ET CARTES
AUTRES SERVICES ET PRESTATIONS

BON À SAVOIR P. 22



ÉDITO

Ce guide présente les principaux tarifs en euros (TTC) des produits et services de BGL BNP Paribas, applicables à la date mentionnée en page de couverture. Certains tarifs hors taxes sont spécifiquement indiqués dans la brochure.

Les changements tarifaires opérés par rapport à l'édition du 1^{er} novembre 2020, sont repérés en [vert](#).

Les conseillers BGL BNP Paribas se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour toute opération qui ne figurerait pas dans ce document.

La souscription aux offres présentées dans ce guide est valable sous réserve d'acceptation par la banque.

LÉGENDE

- ✓ Inclus dans l'offre ou gratuit
- ✗ Non inclus dans l'offre
- 📄 Disponible gratuitement dans la rubrique E-documents du Web Banking
- i Plus d'informations en p. 22
- 📌 Bon à savoir
- JO Jour ouvrable
- JC Jour calendaire

**PARTICULIERS -
VOTRE GESTION
AU QUOTIDIEN**

COMPTES ET CARTES

		OFFRES ESSENTIEL					HORS OFFRES ESSENTIEL ET STARTIN' ¹⁾
		STARTIN' LYCÉENS 12-17 ans	STARTIN' ÉTUDIANTS 18-29 ans	STARTIN' JEUNES ACTIFS 18-29 ans	ESSENTIEL ≥ 30 ans	ESSENTIEL ONLINE ≥ 30 ans	
PRIX DE L'OFFRE (FRAIS DE TENUE DE COMPTE)		0 EUR/mois	0 EUR/mois	0 EUR/mois ²⁾	3,50 EUR/mois	0 EUR/mois ²⁾	1,33 EUR/mois
CONTENU DE L'OFFRE	Devises disponibles sur compte courant	EUR, USD, CAD, GBP, CHF, JPY, AUD, DKK, NOK, NZD, SEK					Toutes devises échangeables à l'international
	Accès au Web Banking (banque en ligne)	⊙					⊙
	Virements électroniques SEPA ≤125.000 EUR (plus de détails en p. 8)	15 virements inclus/mois 0,75 EUR/virement supplémentaire					1 virement inclus/mois 0,75 EUR/virement supplémentaire
	Découvert - ligne de crédit OptiLine ³⁾	⊗	Souscription gratuite Taux débiteur de base 7 %			⊗	Voir conditions en agence
	Extraits de compte électroniques	⊙					⊙
	Extraits de compte papier ⁴⁾	1 extrait inclus/mois				⊗	Tarif postal
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT ⁵⁾	Première carte de débit	⊙ Visa Debit			⊙ V PAY	Visa Debit ou V PAY 2 EUR/mois	
	Carte de débit supplémentaire	⊗	1,80 EUR/mois			2 EUR/mois	
OPÉRATIONS AVEC CARTES DE DÉBIT	Retraits d'espèces à un distributeur BGL BNP Paribas	⊙					⊙
	Retraits d'espèces à un distributeur autre que BGL BNP Paribas en zone UE	1 retrait inclus/mois 2 EUR/retrait supplémentaire				2 EUR/retrait	3 EUR/retrait
	Retraits d'espèces à un distributeur autre que BGL BNP Paribas hors zone UE	5 EUR/retrait					6 EUR/retrait
	Paiements dans les commerces en zone UE	⊙					⊙
	Paiements dans les commerces hors zone UE	1 EUR/opération					1 EUR/opération

- ⊙ ■ Dans le réseau BNP Paribas Global Network et Global Alliance, les retraits d'espèces avec une carte de débit sont gratuits dans la zone euro. Au sein des pays non membres de la zone euro, une commission de change reste applicable lors d'un retrait d'espèces en devise locale (détail en p. 22).
- La date valeur des opérations de retrait et de paiement avec les cartes bancaires correspond à la date du jour de comptabilisation du relevé.
- Les frais de dépôt applicables sur les comptes courants sont disponibles dans la fiche « Taux d'intérêt et frais de dépôt - Personnes physiques » sur bgl.lu/fr/documents-officiels/brochures-et-tarifs

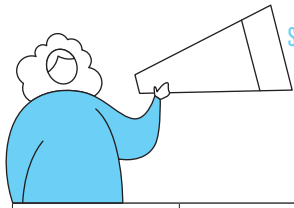
1) Pour les prestations hors offres Essentiel et Startin', le prélèvement des frais de tenue de compte est trimestriel et le prélèvement des frais de carte est annuel à la date anniversaire du contrat.

2) Les prix mensuels des offres Startin' Jeunes actifs et Essentiel Online sont valables en contrepartie de la domiciliation du salaire en nos livres. Dans l'hypothèse où le salaire ne serait pas domicilié, le tarif de l'offre Essentiel est appliqué.

3) Le montant du découvert autorisé - ligne de crédit OptiLine est à convenir avec votre conseiller. Pour un dépassement non autorisé sur votre ligne de crédit OptiLine, un taux débiteur de 3 % est appliqué. Pour un dépassement non autorisé et sans ligne de crédit, un taux débiteur de 14,25 % est appliqué.

4) Pour tout extrait papier non inclus dans l'offre, mais demandé par le client, la tarification postale en vigueur est appliquée.

5) Toutes les cartes V PAY incluses dans les offres Essentiel (sauf Essentiel Online) existantes seront automatiquement remplacées par des cartes Visa Debit à leur échéance. Ce remplacement peut être anticipé sur simple demande. Dans le cadre d'une offre Essentiel, pour toute première carte de débit payée au tarif plein, le prix de la seconde carte du même type sera proposée avec une réduction de 50 % (sauf Visa Debit).



Suite du tableau p. 6

		OFFRES ESSENTIEL					HORS OFFRES ESSENTIEL ET STARTIN'
		STARTIN' LYCÉENS 12-17 ans	STARTIN' ÉTUDIANTS 18-29 ans	STARTIN' JEUNES ACTIFS 18-29 ans	ESSENTIEL ≥ 30 ans	ESSENTIEL ONLINE ≥ 30 ans	
FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT ¹⁾	Carte de crédit Visa Classic ²⁾	⊗	☑		1,25 EUR/mois		2 EUR/mois
	Carte de crédit Mastercard Gold	⊗		4,75 EUR/mois		⊗	5 EUR/mois
	Carte de crédit Mastercard Platinum	⊗			15 EUR/mois	⊗	16 EUR/mois
	Carte de crédit Mastercard Elite	⊗			25 EUR/mois	⊗	27,50 EUR/mois
OPÉRATIONS AVEC CARTES DE CRÉDIT	Retraits d'espèces (avance de fonds)	2,50 EUR + 2 % du montant prélevé/retrait + frais de change éventuels					2,50 EUR + 2 % du montant prélevé/retrait + frais de change éventuels
	Paiements dans les commerces en zone UE (opérations en EUR)	☑					☑
	Paiements dans les commerces hors zone UE ou opérations non EUR	Frais de change					Frais de change
AUTRES FRAIS LIÉS AUX CARTES DE PAIEMENT	Rédition du PIN pour la carte de débit ou de crédit	☑					☑
	Remplacement d'une carte crédit ou de débit avant l'échéance	15 EUR/demande					15 EUR/demande
	Demande urgente de code PIN ou de carte de crédit ou de débit	90 EUR/demande + frais d'envoi					90 EUR/demande + frais d'envoi
	Duplicata du relevé de carte de crédit	30 EUR/duplicata					30 EUR/duplicata

- Ⓢ
- Dans le réseau mondial de BNP Paribas Global Network et Global Alliance, les retraits d'espèces avec les cartes de crédit dans la zone euro sont au même tarif et conditions que les transactions nationales.
 - Les retraits et les paiements avec les cartes de crédit sont soumis à des frais de change dès lors que l'opération est en devises ou est réalisée en dehors de la zone UE. Les frais de change appliqués aux retraits en devises autres que l'euro sont calculés sur base du cours journalier de Visa ou de Mastercard majorés d'une commission appelée *mark-up fee* (détail en p. 22).
 - Certains distributeurs peuvent appliquer des frais supplémentaires, listés avant le retrait sur le distributeur.
 - La date valeur des opérations de retrait et de paiement avec les cartes bancaires correspond à la date du jour de comptabilisation du relevé.

1) Pour toute première carte de crédit payée au tarif plein, le prix de la seconde carte du même type sera proposé avec une réduction de 50 %.

2) Pour les clients qui choisissent le paiement échelonné de la Visa Classic, le taux d'intérêt débiteur annuel est de 15 % (taux mensuel : 1,25 %).

VIREMENTS, VERSEMENTS ET RETRAITS D'ESPÈCES

VIREMENTS ENTRANTS ET SORTANTS

		MANUEL	ÉLECTRONIQUE
VIREMENT REÇU SUR UN COMPTE BGL BNP PARIBAS DEPUIS...	... un compte dans un pays en zone SEPA et en EUR	☑	
	... un compte dans un pays hors zone SEPA et/ou en devises	0,2 % du montant (min. 5 EUR, max. 40 EUR)	
VIREMENT D'UN COMPTE BGL BNP PARIBAS VERS...	... un autre compte appartenant à la même racine	☑	
	... un autre compte BGL BNP Paribas	3,50 EUR/virement	☑
	... un compte dans un pays en zone SEPA (≤ 125.000 EUR)	5 EUR/virement	0,75 EUR/virement (au-delà des gratuités incluses dans les différentes offres)
	... un compte dans un pays en zone SEPA (> 125.000 EUR)	110 EUR/virement ¹⁾	10 EUR/virement
	... un compte dans un pays hors zone SEPA et/ou en devises	0,2 % du montant (min. 10 EUR, max. 200 EUR)	0,15 % du montant (min. 5 EUR, max. 180 EUR)
	... un compte du Groupe BNP Paribas en zone SEPA (> 125.000 EUR)	15 EUR/virement	0,75 EUR/virement
	... un compte du Groupe BNP Paribas hors zone SEPA et/ou en devises	0,2 % du montant (min. 10 EUR, max. 15 EUR)	5 EUR/virement

- ☑
- Les ordres permanents sont considérés comme des virements électroniques sortants.
 - La date valeur d'une entrée de fonds correspond à la date de disponibilité des fonds.
 - La date valeur de débit d'un virement sortant correspond à la date d'exécution de l'opération.
 - En cas d'opération de change, une commission de change est appliquée.
- Un virement électronique ou manuel reçu avant 15h00 un jour ouvrable, est exécuté au plus tard le jour ouvrable suivant.
 - Un virement électronique reçu avant 15h00 un jour non ouvrable est exécuté le premier jour ouvrable suivant.
 - Les personnes de plus de 75 ans bénéficient de la gratuité sur les virements SEPA ≤ 125.000 EUR (électroniques et manuels).

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES SUR VIREMENTS INTERNATIONAUX

		TRANSFERT EN EUR ET EN ZONE SEPA	TRANSFERT EN DEVISES OU HORS ZONE SEPA
FRAIS DE CORRESPONDANT OUR (SANS FRAIS POUR LE BÉNÉFICIAIRE) POUR UN TRANSFERT D'UN MONTANT DE...	... ≤ 50.000 EUR	☑	25 EUR
	... ≤ 125.000 EUR	☑	50 EUR
	... > 125.000 EUR	Luxembourg : gratuit Tarif standard : 50 EUR	100 EUR
COMMISSION DE CHANGE ²⁾	0,1 % du montant (min. 5 EUR, max. 150 EUR)		

1) Pour les clients n'ayant pas d'offre Startin' ou Essentiel, les virements vers un compte dans un pays en zone SEPA supérieur à 250.000 EUR sont au prix de 150 EUR.

2) Pour toute opération de change, le taux de change appliqué inclut un *mark-up*. Ce *mark-up* peut varier en fonction des coûts, des ressources, du montant de la transaction, de la contrepartie ou du client.

FRAIS ADDITIONNELS ET AUTRES SERVICES LIÉS AUX VIREMENTS

Virement instantané vers autre compte zone SEPA ≤ 100.000 EUR (en EUR)	0,80 EUR/virement
Virement urgent	15 EUR/opération
Confirmation d'un ordre de virement	15 EUR/opération
Virement papier non-conforme à la lecture optique	10 EUR/opération
Virement collectif remis sur support papier (à charge du donneur d'ordre)	1,25 EUR/opération + frais de virement manuel débités à la fin du mois
Intervention et correction sur virement papier pour IBAN/BIC incorrect	5 EUR/opération
Avis de non-exécution de paiement pour fonds insuffisants	5 EUR/avis

FRAIS PONCTUELS SUR VIREMENTS

Frais de notification de rejet pour données manquantes ou incomplètes	5 EUR/opération
Commande de formulaires TUP	5 EUR/commande + 5 EUR le lot de 15 formulaires
Frais d'investigation et d'intervention sur virement	50 EUR/recherche ⁴⁾

Ⓞ Attention, ces frais sont cumulatifs. Pour les éviter, passez au virement électronique !

CHÈQUES

Ⓞ La tarification applicable aux opérations de paiement par chèques est disponible dans la fiche « Tarification Chèques » sur notre site bgl.lu/fr/documents-officiels/brochures-et-tarifs. A compter du 1er janvier 2022, le service d'émission et d'encaissement de tous types de chèques au sein de notre réseau d'agences sera supprimé.

VERSEMENTS ET RETRAITS D'ESPÈCES ²⁾

		AUX GUICHETS DES AGENCES	À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS
FRAIS DE VERSEMENTS OU DE PRÉLÈVEMENTS D'ESPÈCES	Sans change	5 EUR/versement ou retrait Versements sur compte propre gratuits	Ⓞ
	Avec change	0,1 % du montant (min.5 EUR, max. 150 EUR)	Ⓞ

Ⓞ Les personnes âgées de 65 ans ou plus, les mineurs ainsi que certains clients nécessitant une assistance spécifique bénéficient de la gratuité des versements et des prélèvements d'espèces aux guichets des agences.

1) Ce tarif s'applique uniquement dans le cas où la recherche fait suite à une erreur ou une omission de la part du client. Ce tarif peut être majoré des frais qui nous aurons été réclamés par notre/nos correspondant(s) le cas échéant.

2) Sont pris en compte le jour même de l'opération, tous les retraits quels qu'ils soient, tous les versements sans change vers un compte en EUR ou en devises, ainsi que tous les versements avec change en devises vers un compte en EUR. Les versements avec change sur un compte en devises sont pris en compte avec un délai de 2 J.O.

AUTRES SERVICES ET PRESTATIONS

	HAUTEUR DE PORTE EN CM	FRAIS ANNUELS			
LOCATION DE COFFRES-FORTS ¹⁾	Jusqu'à 19	100 EUR	FRAIS DE SUCCESSION	Frais d'ouverture d'un dossier de succession	50 EUR
	De 19,01 à 40	140 EUR		Frais annuels de traitement et de conservation - succession nationale	50 EUR 75 EUR 100 EUR
	De 40,01 à 70	200 EUR		<ul style="list-style-type: none"> ■ 1^{re} année ■ 2^e année ■ Année supplémentaire 	
	De 70,01 à 200	350 EUR		Frais annuels de traitement et de conservation - succession internationale ²⁾	0,50 % des actifs financiers (min. 200 EUR, max. 3.500 EUR)
	Au-delà de 200	600 EUR			

CERTIFICATS ET ATTESTATIONS	Duplicata d'extrait de compte sur 6 mois		30 EUR/document	
	Relevé de compte et relevé titres	Ⓢ		
	Certificat d'intérêts ou de solde de compte	Ⓢ		
	Lettre de référence (certificat d'honorabilité)			
	Certificat d'exécution mensuelle d'un ordre permanent			
	Certificat de titularité (confirmation de détention d'un compte)			
	Confirmation de relation avec la banque			
	Certificat de clôture de compte			
	Relevé sur demande de type « Situation globale - fin de mois »			90 EUR/relevé
	Relevé sur demande de type « Situation globale - autre que fin de mois »			100 EUR/relevé
	Relevé des revenus titres			58,50 EUR/relevé
	Formulaire administratif fiscal			117 EUR/formulaire
	Exonération/réduction à la source (seuil min. 250 EUR)			117 EUR/dossier
	Régularisation fiscale			292,50 EUR/demande
	Certificat à demander au dépositaire en cas d'une demande de récupération d'impôts			58,50 EUR/certificat
Récupération d'impôts retenus à la source (seuil min. 250 EUR)		3 % du montant des impôts récupérés (min. 146,25 EUR/demande, max. 585 EUR/demande)		

Ⓢ Pour toute demande complexe, veuillez vous adresser à votre conseiller pour établir un devis (75 EUR/heure de recherche).

FRAIS DIVERS	Gestion d'un compte sans mouvement à l'initiative du titulaire depuis 18 mois (voir p. 23) ³⁾	117 EUR/semestre
	Conservation des dépôts en espèces après résiliation de la relation	1 %/an sur le montant global des dépôts (min. 175,50 EUR/trimestre ou contre-valeur en devises)
	Conservation des dépôts en titres après résiliation de la relation	2 %/an sur le montant global des dépôts (min. 351 EUR/trimestre ou contre-valeur en devises)
	Courrier retenu par la banque/courrier retenu faute d'adresse valide	175 EUR/an
	Arrêté de compte manuel	5 EUR/arrêté ⁴⁾
	Gestion de compte pour les clients résidant en dehors de l'UE	40 EUR/trimestre

1) La largeur standard des coffres est de 30 cm, mais elle peut varier selon les agences. Pour un coffre de largeur double, le prix est multiplié par deux. Pour une largeur de moitié, le prix est divisé par deux. Le loyer est payable par anticipation et les frais de forçage sont à la charge du client.

2) La succession internationale implique un ou plusieurs défunt(s) ayant eu sa/leur dernière résidence à l'étranger.

3) Ne concerne pas les personnes mineures, les comptes épargne Jeunes et les comptes épargne Croissance.

4) La banque se réserve le droit de facturer des frais en cas de demande d'intervention sur une date valeur ou un arrêté de compte.

PARTICULIERS - VOTRE PROJET D'HABITATION



CRÉDITS ET GARANTIE LOCATIVE

PRÊT IMMOBILIER	Frais d'arrêté de compte	4 EUR/trimestre via Web Banking 6,40 EUR/trimestre par courrier
	Frais d'édition d'un tableau d'amortissement	☑
	Frais de modification de taux variable à la demande du client	200 EUR
	Frais de demande d'augmentation, prorogation ou moratoire	
	Frais de mainlevée d'hypothèque	

PRÊT PERSONNEL	Commission de dossier (frais unique)	0,50 % du montant (min. 100 EUR)
----------------	--------------------------------------	-------------------------------------

GARANTIE LOCATIVE	Frais de dossier (frais unique)	1 % du montant (min. 12,39 EUR)
	Frais annuels	2 % du montant (min. 25 EUR)



**PARTICULIERS -
VOUS ASSURER POUR
VOTRE AVENIR**

ÉPARGNE ET ASSURANCE-VIE

COMPTES ÉPARGNE

		< 30 ANS	≥ 30 ANS et personnes morales
FRAIS DIVERS	Frais d'arrêté de compte	☑	4 EUR/an
	Extraits de compte papier	1 extrait inclus/mois ¹⁾	
	Extraits de compte électroniques	☑	

- ☑ Les intérêts sont comptabilisés le 31 décembre de l'année en cours.
 Les frais de dépôt et les taux d'intérêt applicables sur les comptes

épargne sont disponibles dans les fiches « Taux d'intérêt et frais de dépôt » sur bgl.lu/fr/documents-officiels/brochures-et-tarifs

ASSURANCES-VIE CARDIF LUX VIE

OPTIPENSION*	Frais d'entrée	2,5 %
	Frais de gestion	1,20 %/an

OPTISAVE*	Frais d'entrée	2,5 %
	Frais de gestion	1,20 %/an

OPTILIFE ²	Frais d'entrée	< 25.000 EUR	3 %
		< 50.000 EUR	2,5 %
		< 100.000 EUR	2 %
		< 200.000 EUR	1,5 %
		< 500.000 EUR	1 %
		≥ 500.000 EUR	0,75 %
	Frais de gestion	Fonds C-LIFE	0,8 %
		Fonds externes	0,8 %
		Fonds dédiés (négociation fonds par fonds)	0,8 %
		Fonds général /selon la prime investie : < 100.000 EUR	1,2 %
		Entre 100.000 EUR et 499.999 EUR	1 %
		≥ 500.000 EUR	0,8 %

- ☑ Le souscripteur a droit à 1 arbitrage gratuit par an.
 Pour tout arbitrage supplémentaire, les frais s'élèvent à:
- OptiPension* : 1% du montant arbitré
 - OptiSave* : 1% du montant arbitré (max. 125 EUR/arbitrage)
 - OptiLife² : 0,5% du montant arbitré (max. 150 EUR/arbitrage). La compagnie d'assurance prélèvera pour chaque changement de Formule de Gestion des frais s'élevant à 0,5% de la somme transférée (max. 800 EUR).

1) Pour tout extrait papier supplémentaire, la tarification postale en vigueur est appliquée.



**PARTICULIERS -
INVESTIR POUR
VOS PROJETS**

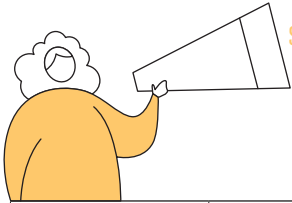
OFFRES D'INVESTISSEMENT

		ESSENTIEL ¹⁾	SELF INVEST INTERNATIONAL	DIRECT INVEST ⁺	DIRECT INVEST ⁺ INTERNATIONAL
SEUIL D'ACCÈS À L'OFFRE		0 EUR	50.000 EUR		
PRIX DE L'OFFRE (FRAIS DE TENUE DE COMPTE)		3,50 EUR/mois	15 EUR/mois	3,50 EUR/mois	15 EUR/mois
CONTENU DE L'OFFRE	Devises disponibles sur compte courant	EUR, USD, CAD, GBP, CHF, JPY, AUD, DKK, NOK, NZD, SEK	Toutes devises échangeables à l'international	EUR, USD, CAD, GBP, CHF, JPY, AUD, DKK, NOK, NZD, SEK	Toutes devises échangeables à l'international
	Accès au Web Banking (banque en ligne)	☑			
	Dépôt titres	☑			
	Virements électroniques SEPA ≤125.000 EUR (plus de détails en p. 8)	15 virements inclus/mois 0,75 EUR/virement supplémentaire	☑	15 virements inclus/mois 0,75 EUR/virement supplémentaire	☑
	Carte de débit	☑			
	Retraits d'espèces à un distributeur autre que BGL BNP Paribas avec une carte de débit en zone UE	1 retrait inclus/mois 2 EUR/retrait supplémentaire			
	Carte de crédit Mastercard Gold	⊗	☑	⊗	☑
	Extraits de compte papier ²⁾	1 extrait inclus/mois			
TYPE DE CONSEILS	Conseil sur notre sélection de fonds	Sur demande et après formalisation de la Convention Conseil	⊗	☑	
	Conseil avancé sur un univers élargi	⊗		☑	
FRAIS RÉCURRENTS	Droits de garde	Gratuit pour les titres du Groupe BNP Paribas 0,24 %/an (min. 12 EUR/trimestre) (+TVA 14 %)		☑	
	Frais de gestion	⊗		0,50 %/an (+TVA 17 %)	

- ☑
- Les frais de dépôt applicables sur les comptes courants sont disponibles dans les fiches « Taux d'intérêt et frais de dépôt » sur bgl.lu/fr/documents-officiels/brochures-et-tarifs
 - Dans le réseau BNP Paribas Global Network et Global Alliance, les retraits d'espèces avec une carte de débit sont gratuits dans la zone euro. Au sein des pays non membres de la zone euro, une commission de change reste applicable lors d'un retrait d'espèces en devise locale (détail en p. 22). Les retraits d'espèces avec une carte de crédit dans la zone euro sont au même tarif et conditions que les transactions nationales.
 - Les retraits et les paiements avec les cartes de crédit sont soumis à des frais de change dès lors que l'opération est en devises ou est réalisée en dehors de la zone UE. Les frais de change appliqués aux retraits en devises autres que l'euro sont calculés sur base du cours journalier de Visa ou de Mastercard majorés d'une commission appelée *mark-up fee* (détail en p. 22).
 - Certains distributeurs peuvent appliquer des frais supplémentaires (listés avant le retrait sur le distributeur).
 - La date valeur des opérations de retrait et de paiement avec les cartes bancaires correspond à la date du jour de comptabilisation du relevé.

1) Descriptif complet de l'offre Essentiel en p. 6.

2) Pour tout extrait papier supplémentaire non inclus dans l'offre, la tarification postale en vigueur est appliquée.



Suite du tableau p. 16

		ESSENTIEL ¹⁾	SELF INVEST INTERNATIONAL	DIRECT INVEST*	DIRECT INVEST* INTERNATIONAL
FRAIS TRANSACTIONNELS	Frais d'achat de fonds ¹⁾	Agence et Téléphone : 1,50 % (min. 45 EUR) Web Banking (site et/ou application) : 1 % (min. 30 EUR)		1 %	
	Frais de vente de fonds	Agence et Téléphone : 1 % (min. 30 EUR) Web Banking (site et/ou application) : 0,5 % (min. 15 EUR)		☑	
	Frais de courtage des actions	Agence et Téléphone : 1 % (min. 60 EUR) Web Banking (site et/ou application) : 0,5 % (min. 30 EUR)		0,45 % (min. 50 EUR)	
	Frais d'achat et de vente d'obligations	1 % (min. 60 EUR)		0,65 % (min. 50 EUR)	
	Frais d'achat et de vente de produits structurés	Voir conditions en agence			
EASINVEST	Commission d'entrée	1,5 %	⊗	1,5 %	
	Commission de sortie	Agence : 1 % (min. 30 EUR) Canaux digitaux : 0,5 % (min. 15 EUR)	⊗	Agence : 1 % (min. 30 EUR) Canaux digitaux : 0,5 % (min. 15 EUR)	
	Droits de garde	☑	⊗	☑	
INTRODUCTION EN BOURSE (SOUSCRIPTION SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE)	Actions	0,50 % (min. 12,39 EUR/ordre)			
	Obligations et produits structurés en EUR	Selon frais prospectus			
	Obligations et produits structurés en devises	0,15 % (min. 6,20 EUR/ordre)			

Ⓢ En cas d'opération de conversion, une commission de change est appliquée (détail en p. 22).

1) Hors droits d'entrée acquis au fonds, hors conditions spécifiques de certains fonds et hors frais de brokers externes éventuels à la charge du client.

AUTRES SERVICES ET PRESTATIONS

LIVRAISON PHYSIQUE DES PRODUITS LIÉE À UNE OPÉRATION D'ACHAT ^{1) 2)}	Produits du Groupe BNP Paribas	☑
	Autres produits	60 EUR/ligne de portefeuille
	Métaux précieux	

TRANSCRIPTION DE TITRES NOMINATIFS	Titres du Groupe BNP Paribas	☑
	Autres titres	90 EUR/ligne de portefeuille

TRANSFERT DE TITRES D'UN DÉPÔT BGL BNP PARIBAS... ³⁾	... vers un autre dépôt BGL BNP Paribas	☑
	... vers un dépôt autre banque	100 EUR/ligne de portefeuille

		ESSENTIEL ¹⁾	SELF INVEST INTERNATIONAL	DIRECT INVEST ⁺	DIRECT INVEST ⁺ INTERNATIONAL
		FRAIS D'ENCAISSEMENT (PAR VALEUR)			
		Intérêts et dividendes	Remboursements titres	Intérêts et dividendes	Remboursements titres
ENCAISSEMENT DES VALEURS MOBILIÈRES EN DÉPÔT AGENT PAYEUR	Titres du Groupe BNP Paribas	☑			
	Autres titres détenus en portefeuille	0,25 % (min. 2,50 EUR)	0,25 %	☑	
	Autres titres détenus physiquement à la banque	0,50 % (min. 5 EUR)	0,50 %	☑	

1) Pour tout envoi à domicile, la tarification postale en vigueur est appliquée.

2) La livraison physique de titres en relation avec des opérations sur titres (réinvestissement, échange, attribution, estampillage, conversion d'obligations, etc.) est gratuite.

3) Les éventuelles taxes complémentaires qui seraient à prendre en charge par la banque suite aux opérations de mise en dépôt ou de retrait ne sont pas incluses dans la commission. Elles sont décomptées séparément, par exemple : les frais d'enregistrement de titres nominatifs ; les taxes associées au changement de propriété sur les titres transférés.



**PROFESSIONNELS -
VOTRE GESTION
AU QUOTIDIEN**

COMPTES COURANTS ET CARTES

		OFFRES ESSENTIEL				COMPTES COURANTS HORS OFFRES ²⁾
		ASSOCIATION	PROFESSIONNEL	PROFESSION LIBÉRALE	ENTREPRENEUR	
PRIX DE L'OFFRE (FRAIS DE TENUE DE COMPTE)	Prix mensuel hors cartes (Frais de tenue de compte)	3 EUR/mois ¹⁾	14,50 EUR/mois	18,50 EUR/mois	28,50 EUR/mois	1,33 EUR/mois
	Frais supplémentaires de gestion de compte pour les sociétés financières, de participation et Soparfi	⊗	+ 250 EUR/trimestre	⊗	+ 250 EUR/trimestre	+ 250 EUR/trimestre
	Frais supplémentaires de gestion de compte pour les sociétés non-commerciales (copropriétés, syndicats, etc.)	⊗	+ 60 EUR/trimestre	⊗	+ 60 EUR/trimestre	+ 60 EUR/trimestre
CONTENU DE L'OFFRE	Devises disponibles sur compte courant	EUR, USD, CAD, GBP, CHF, JPY, AUD, DKK, NOK, NZD, SEK				Toutes devises échangeables à l'international
	Accès au Web Banking et à MultiLine (banque en ligne)	⊙				⊙
	Virements électroniques SEPA ≤ 125.000 EUR (plus de détails en p. 8)	15 virements inclus/mois 0,75 EUR/virement supplémentaire	25 virements inclus/mois 0,75 EUR/virement supplémentaire		35 virements inclus/mois 0,75 EUR/virement supplémentaire	1 virement inclus/mois 0,75 EUR/virement supplémentaire
	Découvert – ligne de crédit OptiLine ³⁾	⊗	Souscription gratuite Taux débiteur de base : 7 %		⊗	Voir conditions en agence
	Extraits de compte électroniques	⊙				⊙
	Extraits de compte papier ⁴⁾	1 extrait inclus/mois				Tarif postal
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT ⁵⁾	V PAY ou Visa Debit	1,80 EUR/mois				2 EUR/mois
OPÉRATIONS AVEC CARTES DE DÉBIT	Retraits d'espèces à un distributeur BGL BNP Paribas	⊙				⊙
	Retraits d'espèces à un distributeur autre que BGL BNP Paribas en zone UE	3 inclus/mois (2 EUR/retrait supplémentaire)	4 inclus/mois (2 EUR/retrait supplémentaire)			3 EUR/retrait
	Retraits d'espèces à un distributeur autre que BGL BNP Paribas hors zone UE	5 EUR/retrait				6 EUR/retrait
	Paiements dans les commerces en zone UE	⊙				⊙
	Paiements dans les commerces hors zone UE	1 EUR/opération				1 EUR/opération

- ⊙ ■ Dans le réseau BNP Paribas Global Network et Global Alliance, les retraits d'espèces avec une carte de débit sont gratuits dans la zone euro. Au sein des pays non membres de la zone euro, une commission de change reste applicable lors d'un retrait d'espèces en devise locale (détail en p.22).
- La date valeur des opérations de retrait et de paiement avec les cartes bancaires correspond à la date du jour de comptabilisation du relevé.
- Les frais de dépôt applicables sur les comptes courants sont disponibles dans les fiches « Taux d'intérêt et frais de dépôt » sur bgl.lu/fr/documents-officiels/brochures-et-tarifs.

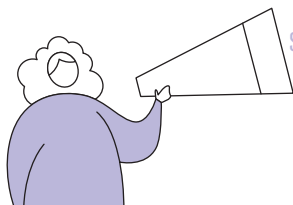
1) Gratuit pour les ONG.

2) Pour les prestations hors offres Essentiel le prélèvement des frais de tenue de compte est trimestriel et le prélèvement des frais de carte est annuel à la date anniversaire du contrat.

3) Le montant du découvert autorisé - ligne de crédit OptiLine est à convenir avec votre conseiller. Pour un dépassement non autorisé sur votre ligne de crédit OptiLine, un taux débiteur de 3 % est appliqué. Pour un dépassement non autorisé et sans ligne de crédit, un taux débiteur de 14,25 % est appliqué.

4) Pour tout extrait papier non inclus dans l'offre, la tarification postale en vigueur est appliquée.

5) Dans le cadre d'une offre Essentiel, pour toute première carte de débit payée au tarif plein, le prix de la seconde carte du même type sera proposée avec une réduction de 50 % (sauf Visa Debit).



Suite du tableau p. 20

		OFFRES ESSENTIEL				COMPTE COURANT HORS OFFRES
		ASSOCIATION	PROFESSIONNEL	PROFESSION LIBÉRALE	ENTREPRENEUR	
CARTES PROFESSIONNELLES	Carte de crédit Visa Business	3,30 EUR/mois				3,33 EUR/mois
	Carte de versements d'espèces	☑				☑
FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT ¹⁾	Carte de crédit Visa Classic ²⁾	⊗	1,25 EUR/mois	⊗	2 EUR/mois	
	Carte de crédit Mastercard Gold	⊗	4,75 EUR/mois	⊗	5 EUR/mois	
	Carte de crédit Mastercard Platinum	⊗	15 EUR/mois	⊗	16 EUR/mois	
	Carte de crédit Mastercard Elite	⊗	25 EUR/mois	⊗	27,50 EUR/mois	
OPÉRATIONS AVEC CARTES DE CRÉDIT	Retraits d'espèces	2,50 EUR + 2 % du montant prélevé/retrait + frais de change éventuels				2,50 EUR + 2 % du montant prélevé/retrait + frais de change éventuels
	Paiements dans les commerces en zone UE	☑				☑
	Paiements dans les commerces hors zone UE	Frais de change				Frais de change

- ☑ Dans le réseau mondial de BNP Paribas Global Network et Global Alliance, les retraits d'espèces avec les cartes de crédit dans la zone euro sont au même tarif et conditions que les transactions nationales.
- Les retraits et les paiements avec les cartes de crédit sont soumis à des frais de change dès lors que l'opération est en devises ou est réalisée en dehors de la zone UE. Les frais de change appliqués aux retraits en devises autres que l'euro sont calculés sur base du cours journalier de Visa ou de Mastercard majorés d'une commission appelée *mark-up fee* (détail en p. 22).
 - Certains distributeurs peuvent appliquer des frais supplémentaires, listés avant le retrait sur le distributeur.
 - L'ensemble des frais applicables aux opérations de virements, chèques, prélèvements, versements d'espèces est disponible en pp. 8 et 9.

AUTRES SERVICES ET PRESTATIONS

		DÉPÔT DE LIQUIDITÉS ET MONNAYEUR	SERVICE DE TRÉSOR DE NUIT
VERSEMENTS SÉCURISÉS	Souscription	☑	
	Opération	☑	4 opérations incluses/mois (6 EUR/opération supplémentaire)
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT	Frais d'arrêté de compte	4 EUR/trimestre via Web Banking 6,40 EUR/trimestre via courrier	
FRAIS DIVERS	Frais de transfert MT 101 (format électronique pour tous les ordres de paiement)	1,25 EUR/opération	
	Frais de transfert MT 940 (format électronique international du relevé de compte)	☑	
	Virement papier non-conforme à la lecture optique	20 EUR/opération	
	Certificat de blocage (constitution de société ou augmentation de capital)	50 EUR/certificat	
	Ouverture de compte pour structures complexes (présence de trusts, fondations, actionnariats ou intermédiaires multiples, etc.)	200 EUR/compte	

☑ L'ensemble des tarifs applicables à des demandes de locations de coffres, certificats/attestations est disponible en p. 10

1) Dans le cadre d'une offre Essentiel, pour toute première carte de crédit payée au tarif plein, le prix de la seconde carte du même type sera proposée avec une réduction de 50 % (sauf pour Visa Business).

2) Le taux d'intérêt débiteur annuel pour la Visa Classic à paiement échelonné est de 15 % (taux mensuel : 1,25 %).

BON À SAVOIR

Ce document recense les tarifs relatifs aux principaux produits et services proposés par BGL BNP Paribas au 1^{er} juillet 2021. Cette liste n'est pas exhaustive et ne reprend pas les tarifs applicables aux produits et services non standards ou aux offres spéciales pour lesquels il est recommandé au client de consulter la plaquette commerciale relative sur bgl.lu et/ou auprès d'un conseiller BGL BNP Paribas. Les clients de la banque privée locale ou internationale ainsi que les clients entreprises disposent d'autres brochures tarifaires dédiées.

Si vous souhaitez procéder à une opération dont le tarif n'est pas repris dans ce document, nous vous remercions de prendre connaissance du tarif applicable en contactant votre conseiller ou notre Service Client préalablement à l'exécution de cette opération.

REMARQUES ET INFORMATIONS

Les virements en devises ou en dehors de la zone euro peuvent être soumis aux frais suivants :

- Une **commission de change**, qui représente la commission de la banque en cas d'opération de change et s'élève à 0,1 % du montant du transfert en EUR ou contre-valeur en devises (min. 5 EUR, max. 150 EUR). Le taux de change utilisé par la banque pour réaliser l'opération de change inclut un *mark-up*. Ce *mark-up* peut varier en fonction des coûts, des ressources, du montant de la transaction et de la contrepartie.
- Des **frais de correspondant** lorsque vous effectuez un virement international. Vous disposez de 3 options pour ce type de virement :
 - SHARE : les frais de correspondant sont partagés entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire.
 - OUR : les frais de correspondant sont payés par le donneur d'ordre.
 - BEN : les frais de correspondant sont déduits du montant transféré au bénéficiaire.

MARK-UP FEE APPLIQUÉ SUR LES OPÉRATIONS	MASTERCARD	VISA
Taux GBP	1 %	1,25 %
Taux USD	1 %	1,25 %
Taux CHF	0,85 %	0,40 %
Taux autres devises	1 %	1 %

GLOSSAIRE

Dans le but d'assurer la comparabilité des services bancaires au niveau européen, les terminologies figurant dans le glossaire ci-dessous correspondent aux 10 services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement, tel que prévu dans la loi du 13 juin 2017 relative aux comptes de paiement et transposant la directive UE 2014/92/UE du 23 juillet 2014.

Banque en ligne : Le prestataire de compte met à disposition du client un accès au compte en ligne.

Découvert - ligne de crédit OptiLine : Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut emprunter de l'argent lorsqu'il n'y a plus d'argent sur le compte. Le contrat définit le montant maximum susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.

Domiciliation : Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s). Le montant concerné peut varier.

Ordre permanent : Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.

Extrait de compte : Le prestataire de compte met à disposition du client un extrait de compte. Cet extrait peut être mis à disposition en ligne ou envoyé par voie postale.

Fourniture d'une carte de débit : Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.

Fourniture d'une carte de crédit : Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire de compte et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté.

Retrait d'espèces : Le client retire des espèces de son compte. Le retrait d'espèces peut être effectué au guichet des agences endéans les heures d'ouverture de celles-ci ou à un distributeur automatique de billets à tout moment.

Tenue de compte : Le prestataire de compte gère le compte utilisé par le client. Ce service comprend le cas échéant les frais d'ouverture, les frais de tenue et les frais de gestion de compte.

Virement : Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte. Le virement peut être effectué sous format électronique (via le Web Banking, l'application Web Banking, un distributeur ou MultiLine) ou de manière manuelle (initié par une agence, par notre Service Client ou transféré à la banque sous format papier).

DÉFINITIONS

BIC : Le BIC (Bank Identifier Code) est le code d'identification international d'une banque (également appelé code SWIFT) qui doit être indiqué sur les virements. Le code BIC de BGL BNP Paribas est BGLLLULL.

BNP Paribas Global Network : Réseau de distributeurs de billets du Groupe BNP Paribas permettant d'effectuer des retraits à l'étranger au même tarif que les transactions nationales. Banques concernées : BNP Paribas, BNP Paribas Fortis, BICIAB, BICICI, BICIG, BICIGUI, First Hawaiian Bank, BNL, BGL BNP Paribas, BICIM, BMCI, BNP Paribas Poland, BICIS, UBCI, TEB, UKRSIBBANK, Bank of the West. Plus d'informations sur bgl.lu.

Un compte BGL BNP Paribas est considéré comme sans mouvement si, au cours d'une période de 18 mois, aucune opération n'a été initiée par le client, aucune transaction n'a été enregistrée sur ce compte, aucune manifestation de la part du client n'a été recensée et celui-ci n'a effectué aucune opération sur un compte ouvert à son nom dans le même établissement.

Droits de garde : Frais payés pour assurer la garde et le service des titres/paiement des coupons, suivi des opérations sur titres. Les droits de garde sont soumis à la TVA, les clients résidents hors UE ne sont pas assujettis à la TVA. En cas de changement de résidence, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller financier afin de connaître votre situation. Les droits de garde sont prélevés au début de chaque trimestre pour celui à venir. Les valeurs déposées au cours d'un trimestre sont conservées gratuitement jusqu'à la fin de celui-ci. Les droits de garde décomptés reste acquis à la banque même si le dépôt est retiré avant la fin du trimestre. Un forfait de 13 EUR/trimestre (+TVA) s'applique pour les titres dont un cours de la valeur n'est pas possible. Pour les clients possédant un compte courant hors offres, des frais minimum/poste de 3,10 EUR s'appliquent. Les éventuelles taxes boursières ne sont pas incluses dans nos frais transactionnels. Si une transaction sur titres implique une opération de change, une commission de change sera appliquée (cf p. 16-17).

Les frais de gestion comprennent :

- la conservation et la surveillance des actifs (y compris l'encaissement des fruits, revenus, dividendes, coupons, rentes et le cas échéant du capital),
- la définition et le suivi du profil d'investisseur conformément aux obligations réglementaires,
- l'accès au portefeuille via directinvest.bgl.lu,
- l'accès à certaines informations financières, événements de marché et invitation à des conférences,
- l'accès aux compétences connexes au domaine de l'investissement telles que l'assurance-vie et la déduction fiscale,
- les frais d'envoi de courrier.

Global Alliance : Accord passé entre le Groupe BNP Paribas et plusieurs grandes banques mondiales, dont Deutsche Bank. Cet accord vous permet d'effectuer vos retraits par carte (débit et crédit) sur le réseau de distributeurs automatiques de la zone euro au même prix que vos transactions domestiques. Au sein des pays non-membres de la zone euro, une commission de change reste applicable lors d'un retrait en EUR ou en devise locale. Plus d'information sur bgl.lu.

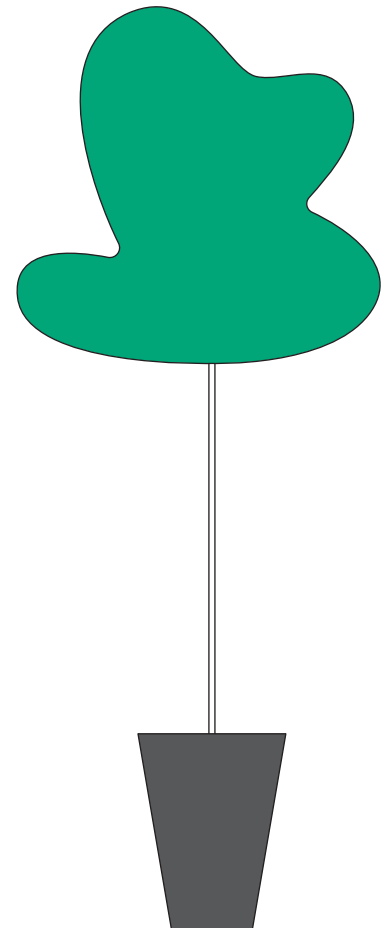
IBAN : L'IBAN (*International Bank Account Number*) est une norme d'identification des comptes garantissant l'identification de chaque compte bancaire de la clientèle. Il est composé du code pays où est localisé le compte (LU pour le Luxembourg), de la clé de contrôle et de l'identifiant national du compte.

SWIFT : Code d'identification unique pour les établissements financiers et non financiers.

Virement non conforme à la lecture optique : Virement papier qui ne peut pas être scanné et qui doit être saisi manuellement par le service virement (par exemple : instruction via fax).

Virement SEPA : Le paiement SEPA est un virement :

- en EUR,
- dont le compte du donneur d'ordre et celui du bénéficiaire sont tenus dans un des 27 États membres de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède), au Royaume-Uni, en Norvège, en Islande, en Suisse, à Monaco, à Saint-Marin, au Liechtenstein, en Andorre ou au Vatican,
- mentionnant un code IBAN (*International Bank Account Number*),
- avec frais partagés (sauf si vous choisissez les options BEN ou OUR cf. p. 8).



RETROUVEZ LES HORAIRES DE NOS AGENCES



bgl.lu/fr/agences

CONTACTEZ-NOUS



(+352) 42 42-2000



info@bgl.lu



bgl.lu

SUIVEZ-NOUS



BGL BNP PARIBAS

50, avenue J.F. Kennedy

L-2951 Luxembourg

RCS Luxembourg : B 6481

Communication Marketing septembre 2021



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque
d'un monde
qui change